

Une « gestion concertée » de l'eau qui s'est considérablement développée au cours des dernières années

La gestion de la ressource en eau au sens large du terme, qu'elle soit destinée à l'alimentation en eau potable ou qu'elle participe à la qualité des paysages, des milieux aquatiques et de la ressource en eau représente un enjeu majeur pour la région.

La gestion concertée dans le domaine de l'eau fait l'objet d'une bonne gouvernance puisque la quasi totalité du territoire régional est couverte par une action de gestion concertée de type contrat de milieu (13) ou SAGE (1).

Cette gouvernance devrait être renforcée dans les années à venir par deux SAGE (SAGE de l'Allan et de la nappe du Breuchin). L'évolution des modes de gouvernance permettra d'intégrer le plus en amont possible, les potentiels conflits d'usage sur la ressource en eau, notamment entre l'eau potable, la biodiversité et les activités touristiques (hivernales et estivales). Cette anticipation pourra permettre d'arbitrer les futures décisions en termes d'orientations touristiques régionales.

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/une-gestion-concertee-de-leau-qui-sest-considerablement-developpee-au-cours>